



COMMUNE DE CHERENG
66 Route Nationale
59152 CHERENG
Téléphone: 03.20.41.37.19
Contact@mairie-chereng.fr

DECISION n° 2025/001

Objet : Virement de crédit

Le Maire de la commune de CHERENG,

Vu la délibération du conseil municipal n° 2025/2/4 en date du 2 avril 2025 relative au vote du budget primitif 2025 ;

Vu l'article L.2322-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la nécessité d'ajuster les crédits votés au BP 2025 au chapitre 68 « Dotations aux provisions, dépréciations »,

Vu les crédits disponibles au chapitre 011 « Charges à caractère général » de la section de fonctionnement

DECIDE

Article 1^{er} - Les crédits de la section de fonctionnement sont modifiés comme suit :

- | | |
|--|---------------------|
| - Article 681 : Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions | + 1 000,00 € |
| - Article 6042 : Achats de prestations de service | - 1 000,00 € |

Article 2 - La présente décision ayant valeur de délibération sera inscrite au registre des décisions de la commune et portée à la connaissance du conseil municipal lors de sa prochaine séance

Article 3 - Monsieur le Maire de Chérens et le comptable public assignataire sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution de la présente décision qui sera transmise à Monsieur le Préfet du Nord au titre du contrôle de légalité.

Le Maire,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que la présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa transmission au représentant de l'Etat.

Fait à Chérens, le 17 Octobre 2025

Le Maire
Pascal ZOUTE



59146

Commune de Chéreng

Code INSEE

Budget Communal

VI n°1 2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Municipal

VIREMENT DE CREDITS

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-6042 : Achats de prestations de services (sauf terrains à aménager)	1 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	1 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-681 : Dot. aux amort., aux dépréc. et aux prov. - Ch. fonctionnement	0,00 €	1 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 68 : Dotations aux provisions et dépréciations	0,00 €	1 000,00 €	0,00 €	0,00 €
Total FONCTIONNEMENT	1 000,00 €	1 000,00 €	0,00 €	0,00 €
Total Général		0,00 €		0,00 €